

**VOUS VOULEZ
CRÉER VOTRE
ENTREPRISE,
ON VOUS SUIT !**




je Créé
EN NORD-PAS DE CALAIS

0 811 00 59 62
COUT D'UN APPEL LOCAL

www.jecree.com

Nord-Pas de Calais


La CréatiValée

 **Vivre de sa passion, choisir son métier, organiser sa vie différemment, créer son propre emploi, gagner davantage d'argent, désirer être son propre patron...**

Toutes les raisons sont bonnes pour créer ou reprendre son entreprise. Pour vous aider à transformer votre projet en réalité, votre région se mobilise pour vous proposer un dispositif d'accompagnement exemplaire, professionnel et performant.

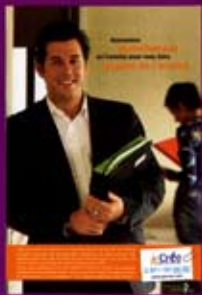
Grâce aux efforts de tous : institutions publiques et organismes privés, créer une entreprise aujourd'hui en Nord-Pas de Calais est plus simple, plus facile et plus rapide.

Au cœur de ce dispositif : un numéro unique d'appel et un site internet qui vous informent et vous orientent efficacement vers un réseau unique en France de plus de 500 professionnels de l'accompagnement en création et reprise d'entreprises. Vous pouvez compter sur eux.

 **Le dispositif « Je crée » existe depuis 3 ans et connaît un succès remarquable :**

-  **+ 46%** de créations pures d'entreprises en 3 ans
-  **Plus de 35 000** personnes accueillies dans les structures de conseil
-  **Près de 5000** porteurs de projets ou créateurs inscrits pour recevoir la newsletter du site « Je cree.com »

*Bienvenue dans
La Créativallée !
La région où vos
projets poussent
plus vite...*





Les 500 accompagnateurs du réseau « Je Crée » s'engagent à vous proposer **GRATUITEMENT** :

1h d'accueil personnalisé pour un premier diagnostic

Pour faire le point sur votre projet, vous présenter tous les soutiens dont vous pouvez bénéficier, répondre à vos questions et vous remettre tous les éléments qui peuvent orienter le choix de votre parcours.

4 à 10 h d'accompagnement pour le montage du projet

Votre accompagnateur vous éclairera sur tous les aspects économiques, financiers, juridiques et administratifs de votre projet. Il vous guidera pour le montage de votre dossier afin de vous donner les meilleures chances de réussite.

Des possibilités de financements très diversifiés

Une palette très large d'outils financiers adaptés à tous les types de projets vous sera proposée, afin de consolider votre apport initial et faciliter l'accès aux financements bancaires : prêts, garanties, capital-risque, prêts d'honneur sans garanties, financements solidaires, prêts à l'innovation.

Un accès à des formations adaptées

Grâce à des formations à la création ou à la reprise d'entreprises, vous apprendrez à mieux maîtriser les bases de la gestion, de l'action commerciale, du droit social, de l'organisation...

4 à 20 h de suivi dès la date d'immatriculation de votre entreprise

Dans les 3 ans qui suivent votre création ou reprise d'entreprise, vous bénéficierez encore d'un appui pour vous développer avec plus de sérénité. Une difficulté, une info, un besoin complémentaire de financement : vous n'êtes plus seul.



Un numéro de téléphone unique :

0 811 00 59 62 (coût d'un appel local)

N'hésitez pas à appeler, même si votre projet de création ou de reprise n'en est qu'au stade de l'idée !

Des conseillers téléphoniques vous orienteront vers les structures d'accompagnement, généralistes ou spécialistes à la fois proches de vous et adaptées à votre projet.

Un site Internet :

www.jecree.com

En quelques clics, vous avez toute l'information à votre disposition.



- Des conseils :** les étapes à suivre, les méthodes à utiliser, le statut juridique à choisir, les financements et les aides possibles, les formalités de création, les études de marché...
- Des outils pratiques :** le dossier du créateur, le guide de suivi, un FAQ... et même un espace personnel pour gérer en ligne votre projet.
- Des témoignages :** des créateurs qui ont des idées, des interrogations, de la passion, de l'obstination... profitez de leurs expériences...
- Un forum :** pour partager vos expériences, trouver un partenaire, un prestataire, demander des avis, des conseils à d'autres créateurs...
- Un carnet d'adresses :** pour savoir qui fait quoi dans la région Nord-Pas de Calais et sur votre propre territoire.
- Les films et les annonces de la campagne de communication :** vous y découvrirez toutes les bonnes raisons de vous faire accompagner.
- Et toute l'actualité qui vous intéresse :** l'agenda des manifestations, des salons, les nouvelles lois, les nouveaux dispositifs proposés aux créateurs...
- N'hésitez pas à vous inscrire à la NEWSLETTER.**

« Je crée » est un dispositif qui réunit tous les opérateurs de la création et de la transmission d'entreprises de la région Nord-Pas de Calais dans une même volonté de se mettre au service des porteurs de projets avec lisibilité, simplicité, efficacité.